



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAL-D'OISE

Commission départementale d'aménagement commercial du Val-d'Oise

ORDRE DU JOUR

- Séance du mercredi 3 mai 2017 -

N° 28 – 15 heures -

- ◆ Création par transfert d'un magasin à l'enseigne « Market » d'une surface de vente totale de 2700 m² situé Bd Gambetta sur le territoire de la commune de Marines.